

RALLYE DE REGULARITE HISTORIQUE

Informations

Fiche d'identité / PTH / Laissez-passer :

Dans l'article 4.3 des règlements, il est précisé :

Il est **conseillé** de présenter aux Commissaires Techniques, lors des vérifications :

- Une Fiche d'Identité ou PTH pour Véhicule Historique FIA ou,
- Un "Laissez-passer de véhicule" pour Rallye de Régularité Historique FIA délivré par la FFSA

Ces documents ne sont pas obligatoire en VHR (mais obligatoire en VHC)

Quelques informations sur ceux-ci :

Fiche d'identité FIA devenue Passeport Technique Historique

Le candidat à l'homologation de son véhicule historique doit faire une demande à la FFSA pour obtenir un dossier spécifique (document à télécharger sur le site FFSA ou voir document ci-joint)

La FFSA organise 4sessions spéciales homologation par an (la dernière pour 2006 est prévue le 15 novembre)

Remplir complètement le dossier, joindre photos en double exemplaires
Coût administratif : 95€

Les fiches d'identité FIVH et le passeport technique PTH délivré avant le 1^{er} janvier 2006 sont encore acceptés mais il convient de les commuer en « PTH portant le N° FIA » et ceci dans les meilleurs délais (31/12/2006)

Voir France Auto « réglementation technique » page 93

Laissez-passer

Demande à faire auprès de la FFSA (voir document ci-joint)

A retourner complétée avec une photo et le règlement de 60€

Le laissez-passer définitif visé par la FFSA sera adressé au candidat

Voir France Auto « réglementation technique » page 94

Permis de conduire international :

Faire une demande à la préfecture ou à la mairie de votre domicile
(Voir document ci-joint en exemple pour le département de la Drôme)

Joindre

2 photos d'identité

1 photocopie certifiée recto verso de votre permis

1 photocopie d'un justificatif de domicile

1 enveloppe timbrée libellée à votre adresse (avec accusé de réception simple)